

Etats-Unis : un avortement “pour sauver la vie de la mère” rate – la mère et l'enfant vont bien !

Author : Jeanne Smits

Categories : [Brèves](#), [Divers Jeanne smits](#), [Points non négociables](#)

Date : 2 avril 2013





C'est une histoire ubuesque que je vous rapporte aujourd'hui, mais elle [finit bien](#), avec une maman en pleine forme et une petite fille née en pleine santé malgré une procédure d'avortement ratée.

La jeune femme, Ariel Knights, de Cuyahuga Falls, Ohio, était enceinte de son deuxième enfant lorsque son médecin lui a fait savoir sa sa vie était en danger. Souffrant d'un dédoublement de l'utérus, chacun doté d'un col, la maman s'était entendu dire que l'instabilité de la grossesse, qui s'était déclenchée dans la partie la plus faible, mettait en péril aussi bien sa grossesse que sa propre vie. Il fallait avorter. Ariel Knights évoque aujourd'hui l'« agonie » qui a précédé sa prise de décision, dictée finalement par ce qu'elle pensait être son devoir envers son petit garçon.

Donc, Mme Knights, 22 ans, se rend dans une clinique d'avortement où elle subit la procédure. Elle raconte que les femmes attendant d'être opérées sont entassées dans une salle d'attente « comme du bétail », plusieurs doivent rester debout. « **C'était comme un abattoir ; on nous appelait les unes après les autres : "Suivante ! Suivante !"** » Dans la chambre d'opération, elle doit se tenir au-dessus d'un sac poubelle ; encore groggy sous l'effet de l'anesthésiant, elle s'entend dire qu'elle peut partir, que tout s'est bien passé. Mais une semaine plus tard, souffrant

de douleurs et de nausées, elle retourne voir son médecin de famille. Et apprend qu'elle est toujours enceinte. On la dirige vers une autre clinique qui refuse d'opérer : on lui répond ne pas vouloir être impliqué dans l'erreur d'un tiers. Ariel Knights refuse de son côté de retourner dans la première clinique, après y avoir pourtant pris un nouveau rendez-vous.

Elle allait en fait vivre la suite de la grossesse dans un état de grande peur : peur pour sa propre vie, peur pour le bébé qui avait survécu à une tentative d'avortement – mais avec quelles séquelles ?

Aujourd'hui, la maman porte plainte contre la clinique d'avortement afin d'obtenir compensation pour la « négligence » des médecins qui ont raté l'avortement, et les douleurs morales que cela a entraîné – et en même temps elle affirme que sa petite fille est un « bébé miracle », et qu'elle n'aime pas penser à ce qui se serait passé si l'avortement avait été pratiqué avec succès.

Il apparaît en tout cas qu'il ne suffit pas de dire que la vie d'une femme est menacée par la grossesse pour que ce soit vrai !

**• Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ?
Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un courriel par jour. [S'abonner](#)**

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)

